

Marie Ledentu (dir.),

Parole, media, pouvoir dans l'Occident romain
Hommages au Professeur Guy Achard

Collection du CERGR

CEROR, Lyon 3

2007,

Diffusion De Boccard,

p. 23–38

Les gros mots : une forme romaine de communication ?

Christian NICOLAS

Université de Lyon, Université Jean Moulin - Lyon 3

La langue verte représente un aspect important du langage parlé. En effet, les termes de cette sorte de langue spéciale, que l'on appelle aussi plus généralement *gros mots*, sont grevés d'appréciations négatives purement sociales et extra-linguistiques (ou au mieux socio-linguistiques). Leur présence dans un texte écrit démarque leur auteur et révèle une parlure grossière, dénote et connote de l'oralité. En quelque sorte, les gros mots, traits d'oralité, lorsqu'ils sont insérés dans un texte, constitueraient une forme particulière de *code-switching* : il ne s'agit pas en l'occurrence d'une interférence interlinguistique entre deux langues en contact, mais d'une interférence intra-linguistique entre deux niveaux de langue en contact réputés incompatibles.

En latin, notre connaissance de l'oralité passe par la transcription. Le code oral n'est appréhendable que par le biais de l'épigraphie et celui, indirect, de la littérature et il va de soi que ces témoignages sont malaisés à traiter : le texte n'est jamais un décalque fidèle de la conversation, le style écrit obéit à d'autres contraintes que le style oral. Ainsi, si l'on transpose au français, que nous disent vraiment les répliques des paysans du *Dom Juan* ou celles d'Arlequin non encore poli par l'amour, ou, fiction encore plus étrange, les alexandrins d'Alain et Georgette dans *L'École des Femmes* ou ceux de Martine dans *Les Femmes Savantes* sur la dialectologie ou la socio-linguistique du français classique ? Les discours indirects libres de *L'Assommoir* sont-ils vraiment le reflet grammaticalisé du parler populaire parisien de l'époque décrite ?

Nous devons avoir évidemment au moins la même prudence à l'égard des dérapages oralisants des discours de Trimalchion et de tels de ses invités. Mais pour autant, nous ne nous sentirons pas plus à notre aise dans l'examen des inscriptions, quand bien même certaines d'entre elles passent pour être les témoignages les plus nets du latin parlé. L'un des pièges, pour qui cherche à débusquer les gros mots latins, est de se laisser abuser par la forme. La tendance risque fort d'être minimaliste à propos d'un écrivain réputé pour son bon goût, maximaliste au contraire à propos de graffiti dans lesquels les fautes / (p. 24) d'orthographe, de morphologie, de syntaxe, invitent pernicieusement à ne voir qu'un tissu de grossièretés.

Force est de constater, humblement, que cette étude de linguistique contrastive, en quelque sorte, visant à établir une grammaire des gros mots latins ou une grammaire de l'oralité grossière en latin par l'intermédiaire du code écrit, est compliquée par le fait que, dans ce phénomène de *code-switching* entre l'oral et l'écrit, nous ignorons l'un des deux codes.

De plus, aux difficultés spécifiques qui découlent de l'étude de l'oralité en latin s'ajoutent celles, de type stylistique, qui ressortissent à la problématique des niveaux de langue. Le gros mot est donc à la fois un vulgarisme et une vulgarité, ce qui le rend

doublement “vulgaire” et doublement complexe. Les hésitations que le locuteur peut avoir sur le degré de grossièreté de certains vocables de sa propre langue rendent *a fortiori* plus réelles celles du linguiste moderne se penchant sur une langue qui n’a plus de locuteur. Témoins de ces tâtonnements à l’intérieur même d’une langue vivante, les indications ambiguës des lexicographes : pour le *Petit Robert*, trois éléments métalinguistiques désignant une “ marque d’usage ” sociale peuvent accompagner un lexème : *familier* signifie “ courant dans la langue parlée ordinaire et dans la langue écrite un peu libre ” (édition 1977, p. XVII ; même type de définition *infra*, p. XXVI et *s.v.*) ; *populaire* signifie “ courant dans les milieux populaires des villes, mais réprouvé ou évité par l’ensemble de la bourgeoisie cultivée ” (*ibid.* et p. XXVII, *id.*) ; l’indication *vulg.* (*vulgaire*) désigne un “ mot, sens ou emploi choquant (souvent familier (fam.) ou populaire (pop.) qu’on ne peut employer entre personnes bien élevées, quelle que soit leur classe sociale) ” (*ibid.* p. XXIX ; mais on ne trouve rien d’équivalent dans la définition lexicographique du terme *vulgaire*, *ibid.* p. 2121). On croit comprendre que l’étiquette *vulgaire* recoupe habituellement le *familier* ou le *populaire* sans pour autant connoter un niveau de langue précis : il s’agit plutôt d’une annotation extra-linguistique, d’une marque d’infamie frappant un lexème mis hors-la-langue, excommunié, au même titre qu’un geste déplacé se trouve exclu des bonnes manières. En outre, *grossier*, sans être une indication métalinguistique, semble appartenir au même registre et est ainsi défini (*s.v.*) : “ qui offense la pudeur, qui est contraire aux bienséances ” (voir aussi les définitions, *ibid.* de *obscène*, *ordurier*, etc.).

Il résulte de ces hésitations techniques des classifications qui peuvent paraître étranges : toujours dans le *Petit Robert* 1977, le mot de Cambronne est classé “vulgaire” quand il est substantif (ce qui paraît conforme à la nomenclature théorique proposée pp. XXIV-XXIX), mais seulement “familier” quand il est employé comme interjection. Mêmes hésitations pour différents emplois de gros mots de base qui figurent dans le dictionnaire et qu’on vérifiera par soi-même. / (p. 25)

On mesure, à l’aune des incertitudes qui pèsent sur les niveaux de langue du français contemporain, l’embarras qu’il y a à établir de telles hiérarchies socio-linguistiques valables pour le lexique latin.

Nous nous bornerons, dans cet exposé, à quelques questions essentielles :

* Comment dit-on “gros mot” en latin ?

*En quelles occasions prononçait-on des gros mots ?

*Comment peut-on identifier un gros mot latin ?

*Comment fonctionne, dans le lexique des gros mots, le système des synonymes et des euphémismes ?

Comment dit-on “gros mot” en latin ?

Le lexème de base semble être l’adjectif *obscēnus* (-*aenus*)¹. Le sens de l’adjectif est technique et appartient à la langue augurale, comme l’atteste une glose de Festus (P.-FEST. 218, 16 Lindsay : ...*cum apud antiquos omnis fere obscena dicta sint quae mali ominis habebantur*). Le sens ancien, qui se déduit de cette glose et de syntagmes tels que *obscenae aues*, *canes*, -*um ostentum*, etc., serait “de mauvais augure” ; de là, dans la langue courante, “d’aspect laid ou affreux”, “qu’on doit éviter ou cacher”, “obscène”. Substantivé au neutre pluriel, l’adjectif est l’équivalent de τὰ αἰδοῖα. L’étymologie proposée sans conviction par ERNOUT-MEILLET fait de l’adjectif le dérivé en -*no*- d’une hypostase et s’analyse : **ob-scae-no*- “qui vient de la gauche” (cf. *scaeuus*).

Un autre terme utile est l’adjectif *prober*, “digne de reproche” et “reproché”, riche de plusieurs dérivés comme *probrosus*, *probrositas*, *probrare* et ses composés en *ex*- et en *ob*-, “reprocher”, leurs dérivés *exprobratio*, -*tor*, -*trix*, -*bilis*, *opprobrium*, -*briosus*, -*atio*, -*amentum*. *Probrum*, “gros mot”, est l’adjectif substantivé qui provient sans doute de la locution *probrum est*. L’étymologie claire proposée par ERNOUT-MEILLET est **pro-bher-o-s*, “mis en avant contre quelqu’un”, et se compare au sens ancien de προφέρω (notamment προφέρειν ὀνειδέα τιτι, homérique). Mieux vaut sans doute poser un degré zéro de la racine **bher*-, normal dans ce type de composition². Le sens de base de *probrum* substantivé est double, comme il est attendu d’un composé à base verbale où l’expression de la diathèse est neutralisée : “reproche fait à quelqu’un” et “acte ou parole digne de reproche, faute contre l’honneur”. C’est de cette dernière réalisation que provient le sens de “gros mot”. Notons toutefois / (p. 26) que le plus souvent *probrum*, quand il est lié à l’oralité, signifie “parole outrageante, injure, insulte” plutôt que “gros mot” et ne désigne pas nécessairement, au contraire d’*obscenum*, une vulgarité.

La locution *improba uerba* (au superlatif dans CIC. *Sull.* 71) désigne également des paroles inconvenantes, qui offensent la pudeur. *Improbus* renvoie à *probus* pour lequel le dictionnaire d’ERNOUT et MEILLET donne l’étymologie **pro-bhos*, “qui pousse droit”, de la racine **bhew*-. F. BADER³ propose un athématique **pro-bhu-s*, réanalysé *prob-us* et reversé dans la déclinaison thématique. Le sens ancien est donc peut-être agricole (*probus ager*, COL. *Arb.* 3, 6).

Moins spécialisé qu’*obscenus*, l’adjectif *flagitiosus*, cicéronien, en est à l’occasion un synonyme possible. Le complexe suffixal -*ōsus*, volontiers péjoratif (cf. *famosus*, *gloriosus*, etc.), s’adapte à la base du lexème *flagitium* qui désigne (cf. ERNOUT-MEILLET s.v. *flagito*) le “charivari fait à la porte de quelqu’un pour protester contre sa conduite, [la] réclamation bruyante et scandaleuse, [le] scandale” et “par extension l’action elle-même qui provoque le

¹ Sur l’hésitation *ē* / *ae* cf. VARR. *L.L.* 7, 96. ERNOUT-MEILLET signalent dans leur dictionnaire, s.v., que “la variation *obscēnus*, *obscaenus* rappelle celle de *scēna*, *scaena* qui semble supposer un intermédiaire étrusque entre le modèle grec et l’emprunt latin”.

² Cf. F. BADER 1962 §§ 108-109.

³ *Ibid.* § 95.

scandale ». Étymologiquement apparenté “ à un groupe mal déterminable de mots expressifs ” (cf. *φλοῖστος*, “bruit sourd”), il repose sur un thème **bhlag-* (où a long alterne sans doute avec a bref : cf. *flagrum*, *flagellum*) et signifie “faire du bruit”. *Flagitiosus* a pour sens principal celui de “scandaleux” mais aussi celui, passif, de “deshonoré”.

Turpis, sans étymologie acceptable, “ comme il est attendu pour un adjectif de ce genre ” (ERNOUT-MEILLET, s.v.), désigne un critère physique (“défiguré, difforme”) aussi bien que moral (“honteux, déshonorant”). Il entre dans la locution *turpe uerbum*, “gros mot”. Par exemple Chrémès se refuse à prononcer le mot *scortum*, admissible seulement entre hommes, devant Sostrata : *Heaut.* 1041-2, *Pudet // dicere hac praesente uerbum turpe*. Au demeurant, cet interdit partiel qui frappe des vocables dans tel ou tel type de situation de parole, selon des codes socio-linguistiques très précis (termes “masculins”, “féminins”, “d’adultes”, “puérils”, “maternels” ou qui ne s’emploient qu’entre initiés) signale, dans le registre des vulgarités, que certains termes sont plus grossiers que d’autres et que certaines catégories de locuteurs doivent être mieux protégées que d’autres des outrances verbales⁴.

Une lexie vague peut également servir de terme générique aux gros mots : il s’agit de *maledicta (uerba)* qui caractérise plus légitimement l’injure ou la malédiction, phénomènes nettement performatifs. On constate en l’occurrence / (p. 27) encore que le latin ne différencie pas naturellement l’injure du gros mot, ni le propos malveillant de l’expression ordurière.

Ne traitons pas de termes trop vagues, comme ceux de la famille de *licet (licens)*, “libre, sans contraintes”, *licentiosus*, “licencieux”, etc.) qui, occasionnellement, peuvent se rapporter à des situations de communication (par ex. *STAT. Silves* 1, 6, 93 : *iocos licentes*, impliquant des plaisanteries graveleuses) ou la famille de *uolrus (uolratus, uolraris...)*, qui implique le registre du familier mais non pas nécessairement celui du grossier.

Enfin les grammairiens et rhétoriciens ont recours à l’hellénisme *cacemphaton* pour caractériser une figure de style, une faute de style plutôt, que Quintilien (8, 3, 44 sq.) et Diomède (*GL* I 270, 26-30 Keil) classent parmi d’autres traits stylistiques à proscrire, tels que les impropriétés, pléonasmes, ellipses⁵. Cicéron, repris par Quintilien, Diomède (*loc. cit.*), Priscien (12, 28 : livre *de pronomine*), donne ainsi, pour notre plus grand étonnement, l’explication de la postposition de *cum* avec certains pronoms : *Or.* 154, *Quid, illud non olet unde sit quod dicitur “cum illis”, “cum” autem “nobis” non dicitur, sed “nobiscum” ? quia si ita diceretur, obscaenius concurrerent litterae, ut etiam modo, nisi “autem” interposuissem, concurrissent. Ex eo est “mecum” et “tecum” non “cum me” et “cum te”, ut esset simile illis “uobiscum” atque “nobiscum”, “ Ne voit-on pas clairement pourquoi l’on dit *cum illis* alors qu’on ne met pas *cum* devant *nobis*, mais que l’on dit *nobiscum* ? C’est parce que si*

⁴ Cf. les fausses réserves de *MART.* 3, 68 (palinodie en 3, 86) ; 11, 16, 19 ; 10, 64, sur la pornographie de ses vers et l’interdiction théorique de leur lecture pour les matrones. Sur les lexiques spéciaux en rapport avec le sexe, notamment les jurons masculins ou féminins, cf. P. MOREAU 1995.

⁵ Sans le nommer ainsi, J. MAROUZEAU 1962 évoque le *cacemphaton* comme étant une *paraphonie* : “ Un cas particulier de la cacophonie est celui qu’on pourrait appeler ‘paraphonie’ : quand la jonction d’une finale avec l’initiale suivante détermine la naissance d’un mot inattendu, propre à égarer l’oreille et la pensée de l’auditeur. La faute y est particulièrement grave quand le mot parasite ainsi suggéré contient une idée choquante ou burlesque ”.

l’on disait de même, les lettres produiraient une liaison obscène, comme cela se serait produit si je n’avais pas interposé *autem*. De là *mecum* et *tecum* ont remplacé *cum me* et *cum te*, par analogie avec *uobiscum* et *nobiscum* ”⁶.

En effet, et à cet égard le texte de Quintilien est plus précis tout en évitant, lui aussi, la liaison dangereuse (8, 3, 45 : *si cum hominibus notis loqui nos dicimus, nisi hoc ipsum “hominibus” medium sit, in praefanda uidemur incidere*, “dans la phrase *cum hominibus notis loqui*, si *hominibus* n’était placé entre *cum* et *notis*, on tomberait dans le défaut dont je viens de parler” [à savoir le *cacemphaton*]⁷, / (p. 28) il s’agit de proscrire un heurt de syllabes telles que *cum nobis* ou *cum notis*, qui rappellerait fâcheusement et par hasard le terme *cunnius*. Quintilien (8, 3, 46) conseille, après Cicéron (*Fam.* 9, 22, 4), d’éviter aussi le nominatif *intercapedo*, à cause de ses deux dernières syllabes... un peu trop flatulentes. Notons que l’emploi de *l’*, sans nature ni fonction, entre *que* relatif ou conjonctif élidé et *on*, en français, n’a d’autre explication que l’euphonie et le souci de ne pas entendre la syllabe *qu’on*, notamment devant un mot commençant par cette même syllabe : “ ce que *l’on* conçoit bien... ”⁸.

Mais à côté de ce *cacemphaton* de jonction (*iunctura deformiter sonat*, QUINT. 8, 3, 45) ou de composition (*cacenphaton est conpositio uerborum obscenae significationis*, DIOM. *GL* I 270, 26 Keil) existe aussi un *cacemphaton* de polysémie (*unius uerbi obscena pronuntiatio*, DIOM. *ibid.*). Ainsi, chez Salluste, des expressions⁹ comme *ductare exercitum*, *patrare bellum*, *arrigere animos militum* s’alourdissent de sous-entendus obscènes à cause des sens sexuels que peuvent prendre les verbes¹⁰. Mais, comme le dit Quintilien, ce défaut est davantage dans l’esprit mal tourné du lecteur que dans le style de l’écrivain, et ce n’est pas la faute de Virgile si Celse voit un *cacemphaton* dans *G.* 1, 357 : *incipiunt agitata tumescere*, car *quod si recipias, nihil loqui tutum est* (QUINT. 8, 3, 47), “ si l’on accepte cela, on ne peut plus rien dire sans risque ”. Ausone fabrique le *Cento nuptialis* sur la base de ces polysémies suspectes, et l’on peut voir en effet que n’importe quel nom d’arme, d’objet pointu, de récipient, etc., est susceptible de recevoir une interprétation sexuelle masculine ou féminine.

Pour conclure provisoirement¹¹ ce dossier du *cacemphaton*, on voit donc que ce trope indésirable consiste en l’émergence involontaire, dans le cours de l’énoncé, d’un gros mot par association de syllabes ou d’idées.

⁶ Sur la postposition de *cum* et les textes latins qui l’expliquent *cacemphati causa* (PRISC. 12, 28), cf. F. HAND 1969, p. 168 sq.

⁷ Nous reproduisons la traduction de J. COUSIN, C.U.F.

⁸ Cf. M. GREVISSE, *Le français correct*, §§ 795-796.

⁹ Citées par QUINT. 8, 3, 44, pour les deux premières expressions et DIOM. *GL* I 270, 30, pour le verbe *arrigere*.

¹⁰ *Ductare* et *patrare* sont des synonymes occasionnels de *futuere* : cf. J.N. ADAMS 1982 : *ductare*, p. 174-175, *patrare*, p. 142-143 ; l’expression *patrare bellum* n’est ambiguë qu’à cause de l’homophonie *bellum* / *bellus* ; sur *arrigere* = “être en érection” (qui ne figure pas dans l’index d’ADAMS 1982), cf. MART. 3, 70, 4 ; 3, 75, 2 ; 3, 76, 1 ; 4, 5, 6 ; 6, 26, 3 ; 6, 36, 2 ; 9, 66, 4 ; 10, 55, 1 ; 10, 91, 1 ; 11, 46, 1 ; 11, 61, 10.

¹¹ La très instructive lettre *Fam.* 9, 22 à Pætus, qui donne une liste de grossièretés fondamentales, nous retiendra plus loin.

En quelles occasions prononçait-on des gros mots ?

Les occasions propices à l'émergence de gros mots, comme, à la limite, de toute forme de discours, sont bien sûr principalement privées. De celles-ci nous ne pouvons évidemment rien dire. À usage privé aussi, mais publicisées en même / (p. 29) temps, sont les correspondances d'auteurs, dans lesquelles, occasionnellement, peuvent apparaître des grossièretés¹² : ainsi, la lettre *Fam.* 9, 22 de Cicéron répond à une lettre perdue de Pætus dans laquelle, selon toute vraisemblance, figuraient les mots *mentula* et *culus*. Des témoignages, des citations parcellaires nous font connaître quels termes scabreux pouvaient s'échanger de grands personnages (TAC. *Hist.* 1, 74 : *stupra ac flagitia in uicem obiectauere*, à propos d'Othon et de Vitellius ; épigramme d'Auguste contre Antoine, MART. 11, 20).

Dans le même ordre d'idées, à la fois privées et publiques, les inscriptions ordurières des murs pompéïens sont un témoignage durable d'un message à vocation orale, un extrait de dialogue injurieux entre deux interlocuteurs inconnus, ou dont l'anthroponyme seul nous est connu, mais parfois le caractère répétitif de certaines structures permet d'isoler quelques grandes lois du genre de la grossièreté murale. L'une de ces structures implique une sorte de jeu littéraire, en ce qu'elle instaure une forme de conversation différée (appelant éventuellement une réponse) entre le graffiteur et son lectorat, tous deux anonymes. Il s'agit du type : " le lecteur de l'inscription est X, ou fait X " dans lequel X représente une grossièreté d'origine sexuelle¹³ : ainsi CIL IV.7089 *imanis metula es*, 2360 *pedicatur qui leget...*, 8617 *uerpes [scil. uerpa es] qui istuc leges*.

Enfin, la littérature satirique, épigrammatique, priapéenne, érotique, connue et inconnue, véhiculait d'abondantes obscénités verbales : vers fescennins d'Auguste contre Asinius Pollion (MACR. *Sat.* 2, 4, 21¹⁴), épigrammes de Licinius Calvus contre César (SUET. *Iul.* 49, 1 ; 73, 1), de Catulle contre Mamurra (s'il s'agit bien de lui : CATUL. 94 ; 105 ; 114 ; 115), anonymes contre Clodius et Clodia (CIC. *ad Q. fr.* 2, 3, 2), *famosi libelli* contre Auguste (SUET. *Aug.* 55), etc., pour citer certaines parmi les plus célèbres de ces invectives contre de hauts personnages et sans compter les jeux littéraires purement imaginaires.

Mais à côté de ces manifestations spontanées et personnelles existaient, de manière très codifiée, des cérémonies collectives où les gros mots étaient partie intégrante du rite. Une espèce d'exécration civique était ainsi constituée par le charivari appelé *flagitium*, *conuicium* ou *occentatio*, où l'on flétrissait en fanfare, jusque sur son seuil, les mœurs d'un adversaire ou d'une maîtresse à la conduite répréhensible. De cette variante injurieuse du paraclausithyron élégiaque, nous avons des traces littéraires dans PL. *Merc.* 417, *Ps.* 556, CATUL. 37, 42 et 59, OV. *Rem.* 507, etc. Dans ces invectives méditerranéennes, qu'il ne faut pas forcément prendre

¹² La paléo-psychiatrie se fonde sur l'examen de la correspondance de Mozart pour faire de lui l'emblème de l'affection neurologique rare, dite *syndrome de Gilles de La Tourette*, caractérisée par des tics et une coprolalie systématique. Sur ce trouble psychomoteur, cf. T. LEMPERIERE et A. FELINE, *Psychiatrie de l'adulte*, Masson, p. 12.

¹³ Cf. J.N. ADAMS 1982, p. 124-125.

¹⁴ On se souvient comment Pollion justifia son silence face à cette attaque : *Non est enim facile in eum scribere qui potest proscribere*.

au sérieux, les obscénités les plus fondamentales et les plus hyperboliques / (p. 30) pouvaient être proférées à grands cris (cf. l'exemplaire *Paedicabo ego uos et irrumabo* de CATUL. 16, 1).

En outre, l'obscénité publique, ritualisée, pouvait avoir une valeur apotropaïque¹⁵. C'est la raison pour laquelle le triomphateur était accompagné, durant la cérémonie, de soldats récitant des couplets obscènes concernant sa vie privée (cf. SUET. *Iul.* 49, 4 et 51 ; MART. 1, 4, 3 et 7, 8, 9). Dans la même veine, la satura dramatique, si l'on interprète bien un passage fort controversé de Tite-Live (7, 2, 4-7)¹⁶, naquit d'une chorégraphie étrusque à laquelle des jeunes gens ajoutèrent des invectives joyeuses et improvisées (les vers fescennins), de plus en plus cruelles et malséantes (HOR. *Ep.* 2, 1, 145-155).

De même, la jeune épousée, pour assurer la fertilité de son couple et pour chasser le mauvais œil, tout en s'unissant symboliquement au dieu ithyphallique Mutunus Tutunus, écoutait des vers fescennins (sur le rapport possible entre *Fescenninus* et *fascinum*, à la fois "phallus" et "mauvais œil", cf. P.-FEST. 76, 6 *Fescennini uersus, qui canebantur in nuptiis, ex urbe Fescennina dicuntur allati, siue ideo dicti, quia fascinum putabantur arcere* " les vers fescennins, qu'on chantait dans les mariages, ont été importés, dit-on, de la ville de Fescennia [ou : tirent leur nom de la ville de Fescennia], ou bien doivent leur nom au fait qu'ils passaient pour repousser le mauvais œil, *fascinum* ").

Les fêtes en l'honneur du dieu Liber (cf. VIRG. *G.* 2, 385-388 ; TIB. 2, 1, 55 sq.) étaient également l'occasion à Lavinium (cf. AUG. *Civ.* 7, 21 : *cuius diebus omnes uerbis flagitiosisimis uterentur*) de prononcer des obscénités rituelles. Même type de propos et de spectacles licencieux aux Floralia d'Avril (LACT. *Inst.* 1, 20, 10 : *praeter uerborum licentiam quibus obscenitas omnis effunditur*), ainsi décrits brièvement par Ov. *F.* 4, 946 : *scaena ioci morem liberioris habet*. C'est aussi, au milieu du mois de Mars, la fête d'Anna Perenna au cours de laquelle les jeunes filles étaient amenées à prononcer des gros mots (*obscena, probra* : Ov. *F.* 3, 675-676). Dans le passage consacré à l'étiologie de ces pratiques magiques de renaissance de l'année, Ovide (*F.* 3, 675-696) raconte comment la toute récente déesse Anna, malgré son âge, se déguise en une Minerve *noua nupta* (690) pour tromper Mars aveuglé par sa passion, et la scène se termine en railleries acerbes contre le dieu amoureux d'une Minerve aux cheveux blancs (*amatorem canae... Mineruae*, 693), pour la plus grande honte de Mars et la plus grande joie de Vénus. C'est cet épisode mythique qui renaît chaque année grâce aux *obscena dicta* (695) que chantent les jeunes filles. / (p. 31)

Comment peut-on identifier un gros mot latin ?

La question est surtout de savoir comment identifier un gros mot latin pour ce qu'il est. Comment être sûr qu'il s'agit d'un gros mot, d'une grossièreté fondamentale ?

Trois méthodes, qui ne sont pas incompatibles, peuvent être proposées.

¹⁵ Cf. J.N. ADAMS 1982, p. 4 sq.

¹⁶ Cf. édition de P. LEJAY, 1923, p. 175 et suiv. ; J.-P. CEBE 1961 ; G. WISSOWA, " *Fescennini versus* ", *RE* VI, p. 2222 et suiv.

1) méthode stylistique

D’abord, une fois déterminé un lexique où les gros mots ont chance d’abonder, comme celui de la sexualité ou celui de l’excrétion, la distribution selon le genre littéraire ou oral des lexèmes retenus permet d’opérer des hiérarchies. Ainsi, le mot obscène qui apparaît dans des graffiti mais jamais dans la prose de tel écrivain irréprochable, ni dans l’élégie par exemple, est probablement un gros mot de base. On sait que certains genres poétiques ne répugnent pas à la grossièreté et que, du plus humble au plus sublime, on a chance de trouver de moins en moins de termes choquants en passant du mime aux Priapées ou à l’épigramme, puis à la lyrique iambique, à la satire, à l’élégie, à l’épopée¹⁷. Dans ces strates de discours, plus un terme monte vers le sommet, moins il est grossier. Ainsi nous notons que *mentula* (*graffiti del Palatino*, 3 occurrences, inscriptions pompéiennes, 18 occurrences, Catulle, 2 occurrences + 6 occurrences comme nom propre, Martial, 49 (!) occurrences, etc.) stagne dans les zones basses de cette échelle de valeurs et reste interdit de séjour même chez les auteurs satiriques, ce qui fait de lui, à coup sûr, un gros mot.

Naturellement, comme dans tout classement arbitraire par genre formel, les tendances individuelles de chaque écrivain perturbent les données. *Cunnus*, qui apparaît dans les mêmes zones socio-linguistiques que *mentula*, et elles seules, est certainement un gros mot lui aussi, à la réserve près que la satire ne l’ignore pas. Du moins Horace l’utilise-t-il¹⁸ (mais jamais Juvénal, Perse, Lucilius). Nous n’en concluons pas pour autant qu’il est moins vulgaire que *mentula* ; nous concluons en revanche qu’Horace est plus volontiers vulgaire que Juvénal.

Ce type de distribution permet ainsi, à l’intérieur d’un groupe de synonymes, d’établir des valeurs relatives : *culus* est plus grossier que *podex*, lui-même plus grossier que *clunis*, lui-même plus grossier qu’*anus*, etc. Indéniablement, ces comparaisons stylistiques offrent des résultats tangibles.

2) méthode comparatiste

La deuxième méthode de repérage et de classement des gros mots est de type comparatiste. En amont, si une obscénité pressentie appartient à un groupe / (p. 32) étymologique établi qui garantit son ancienneté, en la plongeant dans une préhistoire pré-littéraire qu’on peut supposer dotée d’un fonds lexical sommaire, sans synonymie, il y a peut-être une preuve de sa grossièreté réelle : le mot désigne, sans fioriture, l’organe viril ou l’organe féminin, l’acte de reproduction, etc., dans son état de nature, pour ainsi dire. Ultérieurement, la culture, les bonnes manières créent des expressions nouvelles, spécialisent de nouveaux lexèmes, lexicalisent des métaphores, etc., pour proposer des désignations moins naturelles, moins brutes (cf. l’étymologie de *grossier* ou celle de *scaber*, *scabrosus*).

Corollairement, en aval, on peut supposer qu’une descendance grossière dans une ou plusieurs langues romanes garantit la grossièreté de l’étymon latin : ainsi *coleus*, *culus*,

¹⁷ Hormis bien sûr les suspicions excessives de *cacemphaton* ; cf. *supra*.

¹⁸ S. 1, 2, 36 ; 1, 2, 70 ; 1, 3, 107...

cunnus, *futuere* aboutissent à des gros mots romans, notamment français, ce qui augmente la probabilité de leur propre vulgarité.

Mais il y a des limites à cette méthode diachronique. En ce qui concerne la survie des termes jusque dans les langues romanes, les réserves portent sur l'absence de fixité du lexique, surtout s'agissant d'un registre oral de la langue. Le stock de gros mots se renouvelle constamment : il suffit de comparer les gros mots français contemporains à ceux de l'âge classique pour s'en persuader. En outre, nombre d'entre eux n'ont pas d'étymon latin ; inversement, plusieurs gros mots latins disparaissent sans descendance. Le cas le plus flagrant est celui de *mentula*, obscénité fondamentale, qui ne laisse aucune trace en roman¹⁹. Ou encore, l'étymon latin probable n'est pas un gros mot : *pinna* et *penna* ne sont pas des désignations métaphoriques latines du pénis (mais désignent occasionnellement les lèvres de la vulve²⁰).

Dans les rapports qui existent entre un mot latin et son aboutissement roman, il peut y avoir des distorsions sémantiques importantes ou des changements de niveau de langue : les verbes *meiere* et *mingere* (thème **mei-(n)-g^h-*), "pisser", sans être forcément des gros mots, sont en tout cas des termes vulgaires. Comme ils n'aboutissent pas en français, ils laissent un créneau libre pour le dérivé savant *miction*, employé dans la terminologie médicale et qui n'a rien gardé de sa couleur au moins familière en latin.

Quant à l'étymologie des termes latins, elle est, dans ce domaine, assez peu utilisable. Les rapprochements sont peu sûrs, on a le plus souvent affaire à des mots expressifs isolés, d'autant que les parties du corps font, semble-t-il, souvent l'objet de tabous linguistiques qui ont obligé les langues à innover séparément pour se doter de désignations euphémiques²¹. C'est peut-être un interdit / (p. 33) linguistique qui explique qu'il n'y ait pas de nom indo-européen garanti du pénis²² ou du vagin, comme il n'y en a pas de la main ni de l'œil.

En outre, face à des lexèmes apparemment synonymes et sans étymologie²³, mais tous archaïques, comment déterminer lequel est le plus ancien²⁴ ? Comment savoir s'ils sont de parfaits synonymes dès la plus haute antiquité ? Comment prétendre que *penis* ou *uerpa* sont des euphémismes de *mentula* ?

Le repérage de gros mots latins par la méthode comparatiste en amont et en aval n'offre, on le voit, qu'assez peu de certitudes.

3) méthode dite du sentiment du locuteur

La troisième manière d'opérer est aussi la plus sûre, car c'est celle qui se fie au sentiment linguistique des latinophones eux-mêmes. Tel lexème est un gros mot parce que tel auteur

¹⁹ Exception faite, sans doute, de *minchia*, interjection à tout faire du sicilien ; cf. MEYER-LÜBKE s.v.

²⁰ Cf. J.N. ADAMS 1982, p. 99.

²¹ Cf. A. MEILLET 1921 ; G. BONFANTE 1939 ; W. HAVERS 1946 ; Cl. SANDOZ 1984 ; C. GUIRAUD 1987.

²² Peut-être *pēnis* = **pes-n-+-i-*, racine **pes-* comme *πέος*. Cf. ERNOUT-MEILLET s.v. *penis*.

²³ *Mentula* est-il un diminutif de *menta*, "menthe" ? Si oui, pourquoi ? Est-il de la famille de *mentum*, *mons*, *emineo*, avec une idée commune de prééminence ? Cf. ERNOUT-MEILLET s.v.

²⁴ MART. 11, 15 : *mentula* est le terme standard, le plus ancien aussi, puisque Numa l'employait ; c'est par ailleurs l'obscénité par excellence, comme l'indique MART. 3, 69.

latin nous le dit. Naturellement, nous ne pourrions nous faire une idée précise que sur les termes à propos desquels nos auteurs veulent bien nous entretenir. Or si le terme est vraiment obscène, nous ne le trouverons pas chez les écrivains au goût le plus sûr, et il sera peut-être discutable d'inférer de son absence chez, mettons, Cicéron, sa qualité de grossièreté de base. On pourrait ainsi tourner en rond sans profit.

Heureusement, il y a, chez les auteurs les plus distingués qui sont aussi les meilleurs spécialistes de la langue, des moyens de nous renseigner sur cette matière sans nommer pour autant les termes les plus choquants. On a vu comment Cicéron et Quintilien, en expliquant la postposition de *cum* ou en dénonçant le *cacemphaton* (cf. *supra*), signalaient *cunnus* comme un mot indicible. À cet égard, la lettre *Fam.* 9, 22 de Cicéron donne par énigmes successives une liste de grossièretés en même temps qu'un petit essai sur l'obscénité, les niveaux de langue et les divergences philosophiques entre stoïciens et académiciens sur la correction du langage²⁵.

On constate ainsi que Cicéron s'autorise *penis* (9, 22, 2) mais s'interdit de désigner *mentula* autrement que par une devinette (on peut dire *ruta*, "rue", et *menta*, "menthe" ; mais de leurs diminutifs, seul *rutula* est permis à un écrivain distingué ; ou encore, à partir du couple *tectum* / *pauimentum*, on ne peut former que le dérivé *tectoriola*, car **pauimentula* est un *cacemphaton* : 9, 22, 3). *Cunnus* est allusivement désigné par l'anthroponyme grec *Connus* (*Κόννος*, le maître de musique de Socrate : 9, 22, 3) ; *diuisio* laisse entendre *uissio*, "vesse", / (p. 34) *intercapedo* a une finale indécente (9, 22, 4) ; la phrase *Hanc culpam maiorem an illam dicam ?* (9, 22, 2) propose à l'oreille l'accusatif *landicam*, "clitoris"²⁶ ; même le distributif *bini* est dangereux car il évoque *βινεῖν*, l'équivalent grec de *futuere* ! Certains polysèmes sont dangereux dans certains contextes : le mot *testes* ("témoins" ou "testicules") convient fort bien au tribunal, mais est indécent partout ailleurs (9, 22, 4) ; *colei* ne s'emploie qu'avec l'adjectif *Lanuuiini*²⁷ ; *strangulare* est indélicat si le COD en est un mot désignant la prostituée, car il est alors un substitut de *futuere* (9, 22, 4).

On peut ainsi dresser une liste de termes interdits de séjour chez Cicéron en raison de leur trop grande vulgarité. Mais cette liste est loin d'être exhaustive.

Le recoupement des trois méthodes de repérage proposées (distribution des termes, enquête comparative et témoignage des auteurs latins) permet de délimiter une liste fondamentale, au moins dans le vocabulaire de la sexualité et de l'excrétion, ainsi composée :

-organes sexuels : *masculin : *mentula*, *uerpa* ; avec un degré moindre de grossièreté : *penis*, *muto*, *fascinum*, tous anciens. En outre, *colei*, "testicules". *Féminin : *cunnus* et

²⁵ Cf. le commentaire de TYRRELL & PURSER, *Corr. of M. Tullius Cicero*, Dublin, 1915, V, p. 134-138. Cf. aussi, pour la querelle entre écoles philosophiques, *Off.* 1, 127-128.

²⁶ Mot rare, connu aussi par son dérivé *landicosa* (*CIL* IV.10004), désignant une femme au clitoris géant, comparable à la tribade fantasmagorique de MART. 1, 90. Cf. J.N. ADAMS 1982, p. 97-98.

²⁷ L'indication reste mystérieuse : peut-être *coleus*, forme dialectale de *culleus*, désigne-t-il une sorte de sac fabriquée à Lanuvium ; peut-être *Colei* est-il le nom d'une gens de Lanuvium ; cf. le commentaire *ad loc.* de TYRRELL & PURSER, *op. cit.*

peut-être *landica*, “clitoris” — encore qu’on doute qu’un terme si précis, donc technique, soit grossier ; sa rareté ne facilite pas la tâche.

-anus : *culus* ; à un degré moindre *podex*, *clunis* ; *anus* est une appellation métaphorique, donc plus polie.

-pratiques sexuelles : *futuo*, *pedico*, *felo*, *irrumo*, verbe parasynthétique externe²⁸ bâti sur la base *ruma-*, “mammelle”, et tous leurs dérivés sont considérés comme extrêmement grossiers ; idem pour le composé *cunnilingus*, probablement forgé par Martial.

-fonctions naturelles : *caco*, *pedo*, *merda* ; dans une moindre mesure *mingo* et *meio* (équivalents occasionnels d’“éjaculer”) ; *urina* est nettement moins grossier et sert d’équivalent synecdoqual aux sécrétions sexuelles masculines ou féminines.

4- Synonymies et euphémismes dans le lexique des gros mots

Pour chacun de ces termes, la langue offre de nombreux substituts moins grivois. La question se pose d’ailleurs de savoir comment fonctionne le système de la synonymie dans ces secteurs lexicaux. Dans chaque sous-groupe, le terme le plus ancien — à supposer qu’on puisse en proposer une datation relative avec quelque précision — est souvent le plus grossier (cf. *supra*). Les termes plus / (p. 35) récents reposent sur des métaphores (*penis* = “queue” tout comme *cauda*), des métonymies (*inguen* “aine” pour *mentula* ou *cunnus*), des euphémismes divers (*pars*, *partes* ; *pudenda* ; *genitalia*, etc.²⁹), des hyperonymes (*facio* = *futuo*, *caco*, etc.³⁰) etc. Ces procédés lexicologiques, ainsi que des descriptions allusives purement référentielles de pratiques sexuelles³¹, permettent d’évoquer des situations, des référents obscènes en évitant néanmoins une désignation trop gênante. Mais ces équivalences contextuelles ne constituent pas des gros mots, même si le référent est évidemment obscène.

Une dernière remarque concerne l’emploi de mots grecs, dont on sait que la sexualité pouvait abuser (cf. les moqueries de Juvénal à l’encontre des vieilles Toscanes qui font l’amour en grec, *concumbunt Graece*, 6, 193). Le lexique spécialisé de la pédérastie et de l’homosexualité est volontiers grec (encore que *pedicare* [= *παιδίζειν*] soit tenu pour un mot du patrimoine latin : cf. MART. 11, 20, 10 ; *Priap.* 3, 9 sq. et 38, 1-3) : cf. *draucus*, *pathicus*, *catamitus*, *cinaedus*, désignant l’inverti passif. Quelle est la fonction de ces emprunts ? S’agit-il de démarquer ces pratiques comme incompatibles avec la romanité ? De dévaloriser, par termes péjoratifs interposés, le grec et les Grecs³² ? Ou simplement d’amoindrir la grossièreté des vocables, sur la foi que “les mots obscènes nous choquent peu ou pas s’ils sont prononcés dans une langue étrangère, même si nous la comprenons parfaitement”³³ ? Que dire de l’emploi chez Martial (11, 58, 12) de *λαϊκάζειν* ou, chez Pétrone (42, 2), de sa

²⁸ Cf. sur la parasynthèse X. MIGNOT 1969, p. 297-305 ; B. POTTIER 1974, p. 145-146 et 154-155 ; M. HENRY-LE PENNEC 1987.

²⁹ Cf. J.N. ADAMS 1982, p. 14-66.

³⁰ Cf. J.N. ADAMS 1982, index s.v.

³¹ Cf. SEN. *Ben.* 4, 31, 3-5 sur les débauches de Mamercus Scaurus : aucun gros mot direct, aucune recherche d’équivalences acceptables ; mais la description est suffisamment explicite.

³² Sur les cacophémismes étrangers, cf. U. WEINREICH 1953, p. 58 sq.

³³ G. BONFANTE 1939, p. 198.

variante translittérée *laecasin* ? Peut-on voir, chez un auteur comme Martial, qui ne recule devant aucune obscénité, le souci de choquer moins par l’emploi d’un vocable étranger ? C’est peu probable, et il faut plutôt envisager un trait de snobisme.

En outre, tous les hellénismes grossiers du latin ne relèvent pas du même registre. La plupart de ceux que nous connaissons appartiennent à la littérature, où ils ont sans doute un parfum à la fois moins vulgaire et plus prestigieux, malgré la connotation volontiers péjorative qui s’attache à leurs référents. Mais il n’en va pas de même pour le *slang of the brothel*, l’argot des lupanars dont parle J.N. ADAMS³⁴, et qui pouvait contenir des termes grecs véhiculés par des prostituées hellénophones : ainsi *strutheum*, “oiseau” (cf. P.-FEST. 410, 17 Lindsay), équivalait dans les mimes à *mentula*. On peut songer, à cet égard, aux interprétations sexuelles qui sont proposées du moineau de Lesbie...³⁵. Comptons aussi dans les hellénismes les possibles calques sémantiques traduisant en latin / (p. 36) des métaphores, métonymies ou euphémismes lexicalisés en grec, et qui dénotent cette fois un niveau socio-culturel relativement élevé : ainsi *gemini* (= *διδυμοί*, “testicules”), *sedes* (= *ἔδρα*, “rectum”), *ueretrum* (= *αἰδοῖον*), etc.³⁶ L’emploi de termes grecs, on le voit, ne correspond pas à un seul besoin précis, mais recouvre des fonctions différentes qui ne sont pas nécessairement euphémiques.

Conclusion

Les gros mots latins, notamment ceux qui concernent la sexualité et la scatologie — catégories essentielles du gros mot selon P. GUIRAUD³⁷ — sont des traits de socio-linguistique soumis à des variations contextuelles³⁸, voire pragmatiques. Ils sont partie intégrante du lexique, communs à tous les locuteurs et ne sont donc pas forcément des “vulgarismes”. Évidemment, certains termes devaient appartenir prioritairement aux classes populaires, à un argot grossier spécial ; inversement un registre artificiel et littéraire existait dans l’intelligentsia. Mais hormis ces lexiques spéciaux, le fonds général d’obscénités appartenait à la langue. La langue écrite, évidemment, s’en passait habituellement, sauf licences poétiques particulières et goût individuel du scandale. Mais tout porte à croire qu’à l’oral, notamment dans des situations de conflit injurieux, la cacophémie, avec toute son expressivité et sa valeur cathartique, permettait, dans tous les milieux sociaux et avec des règles restrictives plus ou moins lâches (présence ou non de femmes ou d’enfants, de personnes importantes, etc.), de vider des abcès et de rétablir une communication devenue impossible. Les gros mots ont aussi la fonction stylistique d’offrir un contrepoids à une culture et une éducation trop rigides. Ils rappellent à l’esprit éthéré la matière animale dont le corps est formé. La scatologie, le vocabulaire de la sexualité, à condition d’être dosés

³⁴ 1982, p. 215.

³⁵ J.N. ADAMS 1982 n’est pas convaincu ; cf. p. 31-32 pour des noms d’oiseaux servant métaphoriquement de désignation du pénis.

³⁶ Cf. J.N. ADAMS 1982, p. 228 et index.

³⁷ 1991⁴.

³⁸ Cf. J.N. ADAMS 1982, p. 214 et suiv.

savamment, empêchent de tomber dans la pudibonderie et la préciosité³⁹. C’est pourquoi, avec une posologie exacte, les obscénités peuvent produire des effets littéraires très réussis et de l’émotion, notamment dans les invectives. C’est le critère du dosage qui différencie un poète comme Martial, chez qui l’abondance finit par nuire, d’un lyrique comme Catulle, chez qui une obscénité ponctuelle insuffle aux vers de la vie et de la fureur. Il reste, et c’est là une tâche pénible et qui semble coûter à beaucoup, à oser traduire cette violence verbale. / (p. 37)

BIBLIOGRAPHIE :

- J.N. ADAMS 1982 : *The Latin Sexual Vocabulary*, Johns Hopkins, Baltimore, Duckworth, Londres.
 F. BADER 1962 : *Les composés nominaux du latin*, Belles Lettres.
 H. BARDON 1965 : “ Rome et l’impudeur ”, *Latomus* 24, p. 495-518.
 G. BONFANTE 1939 : “ Études sur le tabou dans les langues indo-européennes ”, *Mélanges BALLY*, Genève, p. 195-207.
 J.-P. CEBE 1961 : “ La satura dramatique et le divertissement ‘fescennin’ ”, *Revue belge de philologie et d’histoire*, XXXIX, 1961-1, p. 26-34.
 ERNOUT-MEILLET = A. ERNOUT & A. MEILLET, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Klincksieck, Paris, 1932.
 C. GUIRAUD 1987 : “ Le tabou linguistique : limites d’une explication ”, *Études de linguistique générale et de linguistique latine offertes en hommage à Guy SERBAT*, BIG, p. 147-155.
 P. GUIRAUD 1991⁴ : *Les gros mots*, coll. *Que sais-je ?*, n° 597, P.U.F., 1991⁴ [1975].
 F. HAND 1969 : *Tursellinus uel de particulis latinis commentarii*, II, Hakkert, Amsterdam.
 W. HAVERS 1946 : *Neuere Literatur zum Sprachtabu*, Vienne.
 M. HENRY-LE PENNEC 1987 : “ *Considerare, obserare, segregare, insinuare* : hypostase ou parasynthèse ? ”, *Études de linguistique générale et de linguistique latine offertes en hommage à Guy SERBAT*, BIG, p. 121-128.
 J.B. HOFMANN 1980 : *La lingua d’uso latina* (trad. de *Lateinische Umgangssprache* par Licinia Ricottilli), Pàtron, Bologne, p. 304 sq. : “ Eufemismi e fenomeni affini ” et p. 335 sq. “ Trivialità e risparmio ”.
 J. MAROUZEAU 1962 : *Traité de stylistique latine*, Belles Lettres, 1962
 A. MEILLET 1921 : “ Quelques hypothèses sur des interdictions de vocabulaire dans les langues indo-européennes ”, *Linguistique historique et linguistique générale*, 1, p. 281-291.
 W. MEYER-LÜBKE 1935 : *Romanisches etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg, 1935.
 X. MIGNOT, *Les verbes dénominatifs latins*, Klincksieck, Paris, 1969.
 P. MOREAU 1995 : “ Parole des hommes, parole des femmes ”, dans *Paroles romaines* (textes réunis et présentés par F. DUPONT), Presses Universitaires de Nancy, 1, p. 53-63. / (p. 38)
 B. POTTIER 1974 : *Linguistique générale, théories et descriptions*, Klincksieck, Paris.
 N. RUWET 1982 : *Grammaire des insultes*, Seuil, Paris, p. 239-313.
 Cl. SANDOZ 1984, “ Le tabou linguistique comme facteur de processus dérivationnels (à la lumière de faits indo-européens) ”, *Actes du Colloque É. Benveniste aujourd’hui*, BIG, Peeters, t. II, p. 143-150.
 U. WEINREICH 1953 : *Languages in Contact*, New York.

³⁹ Cf. P. GUIRAUD 1991⁴, p. 24-26.